



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

carte nationale d'identité

Question écrite n° 108000

Texte de la question

M. Jean Lassalle interroge M. le ministre du budget, des comptes publics, de la fonction publique et de la réforme de l'État sur la création d'une carte nationale d'identité électronique prévue par le décret n° 2007-255 du 27 février 2007. La carte nationale d'identité électronique fait suite à la création par le décret n° 2007-240 du 22 février 2007 de l'agence nationale des titres sécurisés. La carte nationale d'identité électronique devait faire l'objet d'un projet de loi déposé au Parlement au premier semestre 2008 et son déploiement devait avoir lieu en janvier 2009. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer la date à laquelle ce projet de loi sera déposé et quand le déploiement aura lieu.

Données clés

Auteur : [M. Jean Lassalle](#)

Circonscription : Pyrénées-Atlantiques (4^e circonscription) - Députés n'appartenant à aucun groupe

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 108000

Rubrique : Papiers d'identité

Ministère interrogé : Budget, comptes publics, fonction publique et réforme de l'État

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 mai 2011, page 4672

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)